

Politique de santé et sécurité de Bell

Chez Bell, la santé et la sécurité des membres de notre équipe ainsi que celles des intervenants externes, y compris les contractuels, les clients et le public en général, sont une priorité absolue. Nous croyons aussi qu'un milieu de travail sain et sécuritaire est essentiel au succès dans tous nos secteurs d'activité.

Pour soutenir son engagement, Bell Canada:

- S'efforce de respecter ou de dépasser toutes les lois et tous les règlements applicables en matière de santé et de sécurité au travail;
- Cherche à cerner, à analyser et à atténuer de façon proactive les risques pour la santé et la sécurité;
- Instaure des processus et des pratiques visant à promouvoir un milieu de travail sécuritaire et à prévenir les blessures;
- Enquête les incidents de santé et de sécurité afin d'éviter qu'ils se reproduisent;
- Offre aux membres de l'équipe de la formation et une supervision afin de leur fournir les connaissances et les compétences nécessaires en matière de santé et de sécurité;
- Encourage les membres de l'équipe à contribuer à l'amélioration de la sécurité au travail en signalant les préoccupations et les risques;
- Répond aux préoccupations et aux risques signalés et fourni la rétroaction;
- Travaille de concert avec des comités conjoints de santé et de sécurité afin de maintenir et bonifier les pratiques en matière de travail sécuritaire et de résoudre les éventuels problèmes;
- Fixe des objectifs afin d'améliorer constamment sa performance en matière de sécurité.
- Tient compte de la santé et de la sécurité lors de l'élaboration et de l'intégration des changements;
- Surveille, évalue et produit régulièrement des rapports sa performance en matière de santé et de sécurité ;
- Exige des entrepreneurs, des sous-traitants et des tiers accédant aux sites de Bell qu'ils fassent preuve de diligence raisonnable en tout temps en ayant préalablement reçu la formation appropriée, en respectant les exigences contractuelles, en travaillant en toute sécurité et en ne s'exposant pas leur personne ou les membres de l'équipe Bell à des risques en matière de santé et de sécurité; et
- Collabore avec le gouvernement et d'autres intervenants sur des questions de santé et de sécurité.



Nikki Moffat, CHRO & EVP Corporate Services, BCE & Bell

Approuvé par le Comité de surveillance du risque, Juillet 2026.

Note :

Ce document est une version sommaire du texte complet de la politique applicable à l'interne, et vise à fournir un résumé à haut niveau des éléments clés de la politique.

